

L'ASB salue les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent proposées par le Conseil fédéral

Vers un nouveau renforcement de l'intégrité de la place financière suisse

- Un dispositif global et performant de lutte contre le blanchiment d'argent et la criminalité financière est indispensable pour assurer la stabilité de la place financière.
- L'Association suisse des banquiers (ASB) salue les mesures proposées par le Conseil fédéral en vue de renforcer encore le dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent et de l'aligner sur les prescriptions internationales. C'est un signal fort envoyé par la Suisse au monde entier.
- En créant un registre fédéral des ayants droit économiques des entreprises et en assujettissant les conseillères et les conseillers à la loi sur le blanchiment d'argent, la Suisse comblerait des lacunes importantes de sa législation sur le blanchiment d'argent et mettrait tous les acteurs de la place financière sur un pied d'égalité.

Un dispositif global et performant de lutte contre le blanchiment d'argent et la criminalité financière est indispensable pour assurer la stabilité de la place financière. L'ASB salue donc les mesures proposées par le Conseil fédéral. Celles-ci répondent à deux de ses attentes, à savoir combler les lacunes dans le dispositif suisse actuel de lutte contre le blanchiment d'argent et adapter aux normes internationales les dispositions légales applicables aux ayants droit économiques dans notre pays. La proposition du Conseil fédéral fait franchir à la Suisse un nouveau pas important vers la garantie d'une place financière intègre. L'ASB examinera le projet en détail et participera à la mise en place concrète des processus détaillés.

«La création d'un registre fédéral des ayants droit économiques des entreprises ainsi que l'assujettissement des conseillères et des conseillers à la loi sur le blanchiment d'argent constituent un pas important pour la place financière suisse. Le dispositif de sécurité de notre pays contre le blanchiment d'argent et la criminalité financière se trouvera ainsi encore renforcé», affirme Roman Studer, CEO de l'ASB.

Contact Médias

Vous êtes journaliste ?

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions

Pour les demandes des médias, veuillez vous adresser à : +41 58 330 6335